

**LE SYSTÈME DE MILICE
ET LA PROFESSIONNALISATION POLITIQUE EN SUISSE**

Ce livre a été publié avec le soutien de :

- l'Association des Communes Suisses
- la Bibliothèque du Parlement
- la Fondation Oertli
- le Fonds des publications de l'université de Lausanne
- la Société académique vaudoise
- la Ville de Lausanne



Schweizerischer Gemeindeverband
Association des Communes Suisses
Associazione dei Comuni Svizzeri
Associazion da las Vischnancas Svizras



**Bibliothèque
du Parlement**



FONDATION
OERTLI
STIFTUNG

Unil

UNIL | Université de Lausanne

**Société
Académique**
Vaudoise



Ville de Lausanne

Service des bibliothèques
& archives

Élaboré avec le soutien de la Bibliothèque du Parlement, Services du Parlement. Le contenu du présent ouvrage n'engage que la responsabilité de ses auteur-e-s. Les Services du Parlement déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude, l'actualité et l'exhaustivité des informations fournies.

ANDREA PILOTTI, OSCAR MAZZOLENI (SOUS LA DIR. DE)

LE SYSTÈME DE MILICE
ET LA PROFESSIONNALISATION POLITIQUE EN SUISSE

ÉDITIONS LIVREO-ALPHIL

© Éditions Livreo-Alphil, 2019
Case postale 5
2002 Neuchâtel 2
Suisse

www.alphil.ch

Alphil Distribution
commande@alphil.ch

Traduit et adapté de l'italien: Andrea PILOTTI, Oscar MAZZOLENI (a cura di), *Milizia e professionismo nella politica svizzera*, © 2018 Armando Dadò Editore, Locarno, Svizzera.

ISBN Papier: 978-2-88950-036-9

ISBN PDF: 978-2-88950-037-6

ISBN Papier: 978-2-88950-038-3

Les Éditions Alphil bénéficient d'un soutien structurel de l'Office fédéral de la culture pour les années 2016-2020.

Illustration de couverture: Vue générale de la salle du Grand Conseil neuchâtelois. Neuchâtel, 15 décembre 2016. © Keystone / Jean-Christophe Bott.

Couverture: maquette et réalisation: Nusbaumer-graphistes sàrl,
www.nusbaumer.ch

Responsable d'édition: Anne-Caroline Le Coultre

Introduction | Andrea Pilotti et Oscar Mazzoleni

Dans les sociétés européennes, et en particulier en Suisse, le terme de milice est associé à la défense militaire, et plus spécifiquement à la mobilisation armée de citoyens qui exécutent un service en faveur de leur communauté de manière obligatoire mais non permanente et non rétribuée. La milice politique se réfère surtout au mode d'exercice des fonctions politiques électives, généralement dans des organismes ou des institutions à caractère public. Elle se réfère à un exercice volontaire, n'étant pas légalement obligatoire, mais constituant plutôt une contrainte morale envers la communauté. La rémunération de la fonction est subsidiaire, c'est-à-dire qu'elle n'implique pas une rémunération matérielle suffisante pour vivre. En outre, une telle fonction est exercée à temps partiel, c'est-à-dire qu'elle est menée en parallèle d'une autre activité, par exemple de nature professionnelle. Enfin, celui que l'on peut définir comme politicien¹ de milice exerce sa fonction pour une période déterminée dans le temps et ne devient pas politicien de carrière.

¹ Dans cet ouvrage, le genre masculin est utilisé comme générique afin de ne pas alourdir le texte, mais désigne aussi bien les hommes que les femmes.

La milice de type politique a souvent été considérée par les chercheurs comme un élément constitutif de l'architecture politico-institutionnelle suisse, au même titre que la démocratie directe et le fédéralisme (LINDER, MUELLER, 2017; VATTER, 2018). Toutefois, l'attention s'est toujours davantage portée sur ces deux derniers éléments, comme en attestent des études récentes (CHOLLET, 2011; MEUWLY, 2013; MUELLER, 2015; GRABER, 2017; MUELLER, GIUDICI, 2017). En ce qui concerne le principe de milice, le nombre d'études est encore plutôt modeste, se limitant à certaines analyses synchroniques et relatives à un seul niveau institutionnel et/ou à une réalité géographique déterminée (voir par exemple GESER *et al.*, 1987; ANDRÉ, 2004; STANGA, 2011; DLABAC *et al.*, 2014; FREITAG *et al.*, 2019). Il manque donc des analyses approfondies et systématiques sur l'évolution historique de la milice politique aux divers niveaux institutionnels de la Confédération et, en particulier, sur les défis auxquels elle a été confrontée ces dernières décennies. Étudier la milice politique signifie chercher à connaître l'un des aspects essentiels de l'exercice des fonctions politiques, et en particulier les personnes qui reçoivent, lors d'élections, un mandat législatif ou exécutif. Observer la milice politique, son déclin et sa transformation, donne aussi un point de vue privilégié sur la manière dont a évolué la politique suisse.

La milice politique comme enjeu d'actualité et de controverse

Le relatif manque d'études est d'autant plus surprenant lorsque l'on considère que la question de la milice politique a fait l'objet de nombreux débats publics, surtout lors de ces dernières années. Par exemple, en juin 2015, dans une interview donnée à la *Neue Zürcher Zeitung*, Heinz Karrer, président d'Economiesuisse – l'une des principales fédérations économiques suisses –, a dénoncé l'affaiblissement du système de milice et a critiqué l'excessive professionnalisation du parlement

suisse. Cette dernière évolution aurait sapé le rapport de confiance entre économie et politique. Pour y remédier, Karrer a exprimé son souhait d'une présence plus importante des entrepreneurs sur les bancs du législatif fédéral, et il était soutenu dans cette demande par une déclaration signée par plus de 200 entreprises et organisations patronales de tous secteurs². Toujours en 2015, le *think tank* d'inspiration libérale *Avenir Suisse* a publié, en allemand et en français, un livre consacré à l'avenir du système de milice aux niveaux communal, cantonal et fédéral. L'objectif de cette publication était surtout de débattre des mesures visant à renforcer la milice politique et à freiner la professionnalisation jugée nuisible à la Suisse et, plus particulièrement, à maintenir l'approche coopérative qui sous-tend traditionnellement les activités de l'État (MÜLLER, 2015; MÜLLER, ADLER, 2015; voir aussi MÜLLER, 2018). En annonçant sa démission du Conseil national en 2014, Christoph Blocher critiquait pour sa part ouvertement le professionnalisme politique du Parlement suisse, tout en exprimant son souhait d'une réforme du législatif qui permettrait le retour à un parlement authentiquement de milice et, en cela, plus proche de la tradition helvétique. Relevons encore que l'Association des communes suisses (ACS) a décidé de déclarer 2019 «Année du travail de milice» dans le but de donner un nouvel élan au système de milice en le renforçant, ainsi que d'assurer sa pérennité³.

L'actualité de la discussion, qui voit s'opposer d'un côté les partisans d'un authentique système de milice et de l'autre ceux qui, à l'inverse, jugent opportun voire nécessaire de favoriser le développement d'une certaine forme de professionnalisme politique, ressort aussi des votations qui se sont tenues dans différentes villes suisses. Depuis l'an 2000, les salaires des

² <https://www.nzz.ch/schweiz/wir-wollen-die-vertrauenserosion-stoppen-1.18563667>, consulté le 13.03.19.

³ L'ACS a par ailleurs créé un site permettant de donner une plus grande visibilité à sa campagne de défense et de relance du système de milice (<http://chgemeinden.ch/milizsystem-fr>, consulté le 13.03.19).

municipaux de six exécutifs communaux ont été réduits et limités suite à des initiatives populaires lancées par l'UDC: Zurich en 2000, Berne en 2004, Zoug et Frauenfeld en 2013, Lucerne en 2015, Bienna en 2016 (HOCHSTRASSER, 2015). En 2018, à Bellinzone, un référendum, promu par les sections locales du Mouvement pour le socialisme, l'UDC et la Ligue des Tessinois (*Lega dei Ticinesi*), a contesté la hausse prévue des rémunérations pour les municipaux de la nouvelle commune, née de la fusion de treize communes du district. En 2019, la majorité des votants de Bulle, deuxième ville du canton de Fribourg, a accepté le référendum qui contestait le projet de professionnaliser l'exécutif communal. Quoi qu'il en soit des enjeux ponctuels, les votations communales de ces dernières années montrent que, dans la mesure où la question des rémunérations des élus locaux est soumise à une votation populaire, le verdict s'inscrit dans une conception traditionnelle de la milice politique, contraire à toute transformation de la politique en une profession rémunérée.

La professionnalisation politique : un processus multidimensionnel

Ces tendances contribuent à relancer le débat autour de la milice politique en Suisse. Elles poussent à mener une réflexion plus large, et cela à partir du concept de professionnalisation politique, depuis longtemps au cœur de la littérature sociologique et politologique. En 1919, dans son fameux essai *Le savant et le politique*, le sociologue allemand Max Weber (1959) distingue les politiciens qui vivent *pour* la politique, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas besoin de recevoir un revenu de cette dernière, et les politiciens qui vivent *de* la politique, autrement dit ceux qui dépendent économiquement du revenu que leur mandat politique leur confère.

Partant de la définition weberienne, la professionnalisation politique peut impliquer plusieurs dimensions ou niveaux

(BORCHERT, 2003: 8-10). Tout d'abord, dans sa dimension individuelle, elle est associée au processus au travers duquel on assiste au passage de la figure du politicien qui exerce son mandat à titre honorifique, accessoire, à celle du politicien professionnel qui remplit exclusivement son mandat électif et se détache de sa profession initiale. La professionnalisation individuelle se réfère aussi à l'expérience politique cumulée au cours des années, par exemple à travers l'occupation successive de divers mandats électifs. En second lieu, la professionnalisation politique se manifeste au niveau des fonctions politiques, par un ensemble de ressources mises à la disposition de chaque politicien élu (rémunération, collaborateurs personnels, etc.). En d'autres termes, on peut parler d'un mandat politique professionnel lorsque ce dernier offre un salaire suffisant pour vivre ou lorsque le temps nécessaire pour le réaliser ne permet pas d'exercer d'autres fonctions ou professions. La professionnalisation institutionnelle représente une troisième dimension. En général, une institution politique professionnalisée compte en son sein un nombre élevé de membres professionnels, sa structure interne est différenciée, son fonctionnement se fonde sur des procédures internes qui exigent beaucoup de temps, et son budget de fonctionnement est considérablement plus élevé que celui nécessaire au fonctionnement d'une institution de miliciens. Enfin, la professionnalisation politique s'exprime dans l'ensemble du système politique par une institutionnalisation plus ou moins forte du fonctionnement organisationnel, des carrières politiques et des soutiens financiers alloués au fonctionnement des partis et des campagnes électorales.

Une transition inachevée

Diverses études ont montré que dans la grande majorité des démocraties occidentales, une professionnalisation s'est imposée jusqu'à devenir un modèle politique dominant, avec des mandats à temps plein et salariés, à la fois sur les

plans national, régional et local (GUÉRIN-LAVIGNOTTE, KERROUCHE, 2006; BORCHERT, 2008; OFFERLÉ, 2017). La question qui se pose est de savoir dans quelle mesure ce changement s'est imposé en Suisse, à savoir dans un contexte caractérisé historiquement par le principe de milice politique. Des études, surtout centrées sur le législatif fédéral d'un point de vue historique et comparatif (Z'GRAGGEN, 2009; PILOTTI, 2017), montrent la présence de processus avancés mais partiels. À certains égards, les changements survenus ces dernières décennies, tels que la hausse des charges de travail et des rémunérations, ont conduit à un déclin des aspects caractéristiques de la milice politique. Outre le Parlement fédéral, il existe également des fonctions, surtout dans l'exécutif, qui sont depuis longtemps pleinement professionnalisées. On peut sans doute affirmer qu'au cours du xx^e siècle et au début du xxi^e siècle, une part croissante des fonctions de gouvernement sur les plans national, cantonal et communal s'accompagne de toujours plus de mandats à temps plein, donnant lieu à une rémunération conséquente et à un certain nombre d'avantages (comme le système de pension) qui permettent de continuer à vivre des fruits d'une fonction politique une fois celle-ci terminée. Dans le même temps, des études sur les fonctions dans les législatifs communaux (par ex. DLABAC *et al.*, 2014) mais surtout sur les partis politiques et sur les campagnes électorales (LADNER, BRÄNDLE, 2001; ROSSINI, 2018) montrent que la professionnalisation du système politique est encore loin d'être pleinement accomplie.

Les objectifs de l'ouvrage

Le présent ouvrage vise à comprendre comment, dans un pays où un modèle de fonction politique faiblement rémunérée et à temps partiel était jusqu'à il y a quelques années fortement ancré, à tel point qu'il représentait un élément central de

l'architecture politico-institutionnelle, a tout de même permis à la professionnalisation politique de se développer à différents niveaux institutionnels, selon des modalités et une intensité variables. L'autre interrogation consiste à comprendre comment la politique helvétique a réagi à ce changement, et de savoir si la professionnalisation est en train de devenir un principe légitime qui remplacerait celui de la milice, par exemple en réaction à la plus grande complexité du travail de gestion des affaires publiques. Comme nous allons le voir, en mettant en lumière la manière dont se sont développées des formes de professionnalisation politique à différents niveaux institutionnels, on constate la persistance de certains aspects de la milice politique, que ce soit sur le plan structurel ou sur le plan symbolique. Tout comme le fédéralisme et la démocratie directe helvétique, qui sont des processus en transformation et parfois des objets de controverse (PAPADOPOULOS, 2009; GRABER, 2017; MÜLLER, GIUDICI, 2017; VATTER, 2018), la milice politique vit aujourd'hui aussi une intense transformation qui reflète des aspects socio-économiques et politiques plus larges. Actuellement, c'est l'exercice de la fonction politique en Suisse dans son ensemble qui vit un profond changement, en se dirigeant vers une professionnalisation grandissante. Toutefois, cette transition est inachevée. À côté d'une professionnalisation accrue, des éléments significatifs de la tradition de milice politique coexistent, non sans heurts ni ambivalences.

Ce livre entend ainsi offrir, pour la première fois en langue française, un bilan des changements survenus dans l'exercice des fonctions politico-institutionnelles helvétiques à plusieurs niveaux, du point de vue de la dialectique entre milice et professionnalisme. L'attention est surtout portée sur les législatifs (communaux, cantonaux et fédéral) et sur les exécutifs communaux, c'est-à-dire les instances dans lesquelles on observe, sous des formes variées, des processus de professionnalisation n'étant pas pleinement déployés, à la différence de ce que l'on peut observer dans l'exécutif fédéral (fonction à temps plein et rémunérée depuis la

deuxième moitié du XIX^e siècle) ou dans les exécutifs cantonaux (professionnalisés principalement à partir des années 1950 et 1960). L'analyse privilégie une approche historique et comparée, en grande partie fondée sur des données inédites.

Les chapitres

Dans le premier chapitre du livre, Karim Lasseb et Andrea Pilotti présentent au lecteur une vue d'ensemble des trois niveaux institutionnels (fédéral, cantonal et communal), en se focalisant sur l'organisation et la distribution des fonctions électives et de leur système de rémunération. À partir de cette première analyse descriptive, il émerge que depuis la deuxième moitié du XIX^e et le début du XX^e siècle, des mandats politiques pleinement professionnalisés (Conseil fédéral, gouvernements cantonaux et exécutifs des grandes villes) coexistent avec ceux remplis à titre accessoire suivant le principe de milice (législatifs cantonaux et communaux et, jusqu'aux années 1980-1990, législatif fédéral). Les trois chapitres suivants permettent de rendre compte du développement de la professionnalisation politique au prisme d'au moins une des trois dimensions définies par Borchert (2003), à savoir la dimension individuelle, à travers le profil des élus sur les plans national, cantonal et communal, la dimension des fonctions politiques et la dimension de la professionnalisation des structures institutionnelles.

Andrea Pilotti, Pascal Sciarini, Frédéric Varone et Fabio Cappelletti illustrent les modalités selon lesquelles la professionnalisation du Parlement fédéral s'est développée lors des dernières décennies. En premier lieu, les auteurs présentent la lenteur des processus de professionnalisation institutionnelle et de celle de la fonction de parlementaire. Malgré deux importants projets de réforme du législatif fédéral, le processus de changement est resté inachevé. En second lieu, le chapitre présente une analyse qui tente de mesurer le degré

de professionnalisation du Parlement suisse dans ses trois différentes dimensions: individuelle (volume de travail des députés et des sénateurs helvétiques), de la fonction politique (rémunération du travail parlementaire) et institutionnelle (système d'indemnisation).

Le chapitre de Daniela Eberli, Sarah Bütikofer et Pirmin Bundi aborde la question de la professionnalisation des parlementaires cantonaux sur le plan individuel, en se fondant sur les heures de travail effectuées pour un mandat électif. Dans leur analyse, les auteurs, tout en reconnaissant que le principe de milice est incontesté dans les législatifs cantonaux, observent que ces derniers se trouvent confrontés à des défis inédits tels que, par exemple, la part élevée de fluctuation des membres ou la disponibilité moins importante à exercer des activités à titre honorifique. Sur la base de données recueillies au moyen de sondages, le chapitre illustre comment l'investissement en temps varie fortement entre les différents parlements cantonaux. Les membres des parlements de la Suisse latine dédient en moyenne nettement plus d'heures à leur mandat politique que leurs collègues de la Suisse alémanique. En outre, l'investissement en temps croît proportionnellement au montant des indemnités versées pour l'activité parlementaire. Le temps réservé à l'activité parlementaire varie également au sein des législatifs cantonaux: les députés cantonaux qui nourrissent l'ambition d'occuper une fonction nationale investissent plus de temps dans leur mandat. Parmi ces derniers, les jeunes députés ressortent particulièrement.

En partant du constat de la quasi totale absence d'études historiques sur la professionnalisation des Municipalités des villes suisses, Karim Lasseb et Andrea Pilotti analysent dans leur chapitre le cas de l'exécutif de Lausanne, en se concentrant surtout sur la question des ressources et des indemnités. À travers une analyse détaillée des débats au Conseil communal lausannois, ils démontrent que la professionnalisation des fonctions politiques des municipaux de Lausanne est un phénomène très précoce.

En bref, la fonction de maire et de municipal est devenue une fonction à temps plein et rémunérée en conséquence déjà dès le début du xx^e siècle. De nombreuses controverses ont dès lors émergé autour du montant jugé adéquat pour une charge de municipal exercée à temps plein, et sur le type de profil d' élu attendu pour un tel mandat professionnalisé.

L'analyse de Roberto Di Capua sur les Conseils communaux des villes de Lausanne et de Zurich dans la période comprise entre 1946 et aujourd'hui démontre comment le système de milice, qui caractérise encore indiscutablement les législatifs communaux en Suisse, tend à générer des types d'élus divers dans le temps et dans l'espace. L'analyse réalisée par l'auteur démontre comment le système de milice favorise l'accès au mandat électif à certaines catégories socio-professionnelles, et ceci en lien avec les transformations socio-économiques, démographiques et politiques des deux villes. Le recrutement des élus locaux dans ces deux villes favorise et laisse place à la persistance ou au développement de critères sociaux de sélectivité nouveaux (formation universitaire) ou parfois plus anciens (profil professionnel lié au secteur public ou aux professions libérales). Ces critères définissent ainsi aujourd'hui quels profils sociaux ont la plus grande propension à être élus au Conseil communal de ces deux villes.

Dans son chapitre, Oscar Mazzoleni traite de la définition de la milice politique, considérée non seulement en tant que pratique mais aussi dans sa dimension symbolique, en réfléchissant sur les facteurs qui la légitiment historiquement ainsi que sur les défis inédits auxquels elle se trouve confrontée aujourd'hui. En considérant l'actuel déclin du principe de milice dans la modélisation de l'exercice des fonctions politiques en Suisse, l'auteur illustre la manière dont la question de la milice est devenue l'objet d'une politisation croissante. Cette dernière se traduit par un espace de confrontation politico-idéologique reflétant en partie les fractures les plus significatives qui caractérisent la politique suisse (gauche/droite; establishment/anti-establishment).

Enfin, dans la postface, André Mach aborde la question de l'impact du principe de milice sur le profil des élus qui ont rempli un mandat électif dans les différents contextes politico-institutionnels. À partir de l'exemple du Parlement fédéral, l'auteur met en évidence que le principe de milice a influencé pendant longtemps le profil des élites politiques suisses en favorisant la prédominance de la figure du notable. Cette dynamique a surtout été facilitée par la faible rémunération des principales fonctions politiques en Suisse. Ceux qui disposaient d'une aisance matérielle étaient ainsi «facilités» dans l'accomplissement de leurs différentes charges électives. Le développement grandissant de la professionnalisation politique, avec l'octroi d'une véritable rémunération pour l'accomplissement du mandat politique, et l'augmentation des tâches et des exigences liées à celui-ci ont entraîné un changement dans le profil des élites politiques helvétiques. Cette dernière évolution tend toutefois à accroître, dans une partie de la population, la perception d'une fracture entre le travail politique et les citoyens. Pour y faire face, l'auteur estime donc nécessaire un travail de proximité auprès de la population visant à rendre plus claires et à justifier les actions des élites politiques.

Le présent ouvrage s'inscrit dans le cadre du projet du Fonds national suisse pour la recherche scientifique «*Urban Transformations and Local Political Elites. A Comparative Study among four Swiss Cities*» (contrat n°: 100017_165955/1) dirigé à l'Université de Lausanne par Oscar Mazzoleni, Andrea Pilotti et André Mach. Au projet collaborent également Roberto Di Capua et Karim Lasseb en qualité de doctorants. Le projet est né d'une collaboration entre l'Observatoire de la vie politique régionale (OVPR) et l'Observatoire des élites suisses (OBELIS) de l'Université de Lausanne.

Bibliographie

- ANDRÉ, M.-L., 2004, *Système de milice, public-privé et genre. Étude sur la conciliation des sphères d'activité au Grand Conseil genevois*, Mémoire de licence, Universités de Genève et de Lausanne.
- BORCHERT, J., 2003, « Professional Politicians: Towards a Comparative Perspective », in BORCHERT, J., ZEISS, J. (eds.), *The Political Class in Advanced Democracies*, Oxford, Oxford University Press: 1-25.
- BORCHERT, J., 2008, « Political Professionalism and Representative Democracy: Common History, Irresolvable Linkage and Inherent Tensions », in PALONEN, K., PULKKINEN, T., ROSALES, J. M. (eds.), *The Ashgate Research Companion to the Politics of Democratization in Europe. Concepts and Histories*, Surrey, Ashgate: 267-283.
- CHOLLET, A., 2011, *Défendre la démocratie directe. Sur quelques arguments antidémocratiques des élites suisses*, Lausanne, PPUR.
- DLABAC, O., ROHNER, A., ZENGER, T., KÜBLER, D., 2014, *Die Milizorganisation der Gemeindeexekutiven im Kanton Aargau. Rekrutierungsprobleme und Reformvorschläge*. Aarau, Zentrum für Demokratie Aarau.
- FREITAG, M., BUNDI, P., FLICK WITZIG, M., 2019, *Milizarbeit in der Schweiz*, Zürich, NZZ Libro.
- GESER, H., FARAGO, P., FLUDER, R., GRÄUB, E., 1987, *Gemeindepolitik zwischen Milizorganisation und Berufsverwaltung: vergleichende Untersuchungen in 223 deutschschweizer Gemeinden*, Bern, Haupt.
- GRABER, R., 2017, *Demokratie und Revolten. Die Entstehung der direkten Demokratie in der Schweiz*, Zürich, Chronos.
- GUÉRIN-LAVIGNOTTE, E., KERROUCHE, E., 2006, *Les élus locaux en Europe: un statut en mutation*, Paris, La Documentation française.
- HOCHSTRASSER, S., 2015, « L'UDC poursuit son offensive pour réduire le salaire des municipaux », online: <https://www.letemps.ch/suisse/ludc-poursuit-offensive-reduire-salaire-municipaux>, consulté le 11.03.19.
- LADNER, A., BRÄNDLE, M., 2001, *Die Schweizer Parteien im Wandel. Von Mitgliederparteien zu professionalisierten Wählerorganisationen?* Zürich, Seismo.

- LINDER, W., MUELLER, S., 2017, 4^e éd., *Schweizerische Demokratie. Institutionen – Prozesse – Perspektiven*, Bern, Haupt.
- MEUWLY, O., 2013, 19 avril 1874. *L'audace de la démocratie directe*, Lausanne, PPUR.
- MÜLLER, A. (Hrsg.), 2015, *Bürgerstaat und Staatsbürger. Milizpolitik zwischen Mythos und Moderne*, Zürich, Neue Zürcher Zeitung.
- MÜLLER, A., 2018, «Digression. Engagement politique de la société civile: sur la voie d'une «nouvelle milice»?», in SAMOCHOWIEC, J., THALMANN, L., MÜLLER, A., *Les nouveaux bénévoles. L'avenir de la participation à la société civile*, Rüschlikon, Gottlieb Duttweiler Institut: 78-86.
- MÜLLER, A., ADLER, T. (éd.), 2015, *État citoyen et citoyens dans l'État. La politique de milice entre mythe et modernité*, Genève, Slatkine.
- MUELLER, S., 2015, *Theorising Decentralisation: Comparative Evidence from Sub-National Switzerland*, Colchester, ECPR Press.
- MUELLER, S., GIUDICI, A. (dir.), 2017, *Federalismo svizzero. Attori, strutture, processi*, Locarno, Dadò.
- OFFERLÉ, M. (éd.), 2017, 2^e éd., *La profession politique – XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, Belin.
- PAPADOPOULOS, Y., 2009, «Démocratie suisse et idéologie populiste. Quand on récolte ce qu'on a semé», in VATTER, A., VARONE F., SAGER, F. (Hrsg.), *Demokratie als Leidenschaft*, Bern, Haupt Verlag: 107-116.
- PILOTTI, A., 2017, *Entre démocratisation et professionnalisation: le Parlement suisse et ses membres de 1910 à 2016*, Zurich et Genève, Seismo.
- ROSSINI, C., 2018, *Les partis politiques suisses en mutation (1991-2007). Les réponses des partis face aux défis de la compétition électorale*, Thèse de doctorat, Lausanne, Université de Lausanne.
- STANGA, M., 2011, «La milizia è ancora una virtù? Opinioni ed esperienze di chi si impegna», in MAZZOLENI, O. et al., *Fare politica in Ticino. L'impegno nei partiti e nelle istituzioni*, Bellinzona, Ustat: 165-190.

- Z'GRAGGEN, H., 2009, *Die Professionalisierung von Parlamenten im historischen und internationalen Vergleich*, Bern, Haupt.
- VATTER, A., 2018, 3^e éd., *Das Politische System der Schweiz*, Baden-Baden, Nomos.
- WEBER, M., 1959 [éd. orig. 1919], *Le savant et le politique*, Paris, Plon.